

# Michel Roger : « Dépenser moins pour dépenser mieux »

**FINANCES** Le ministre d'État a annoncé, hier, que le gouvernement allait procéder à des économies pour établir le budget rectificatif de l'année en cours

Favoriser la relance, éloigner le risque d'endettement... Planchant sur le budget rectificatif 2011, le gouvernement a annoncé, hier, des mesures d'économies sur le budget de l'État. Et des arbitrages en cours sur les budgets, dans bon nombre de domaines. La situation est voulue « préventive », pour se protéger en cas de crise et réduire le déficit annoncé du budget en cours. Mais la rigueur économique est imposée en Principauté. Objectif : préserver la qualité de vie, la sécurité et la protection sociale dans le pays. Mais d'autres secteurs risquent d'en pâtir... Les grands travaux ? La culture ? « Nous allons décaler des opérations, des dépenses d'équipement, certainement. La bonne méthode consiste à une approche générale, en revisitant chaque poste de dépense. Le gouvernement appelle à ce que tout le monde fasse un effort et nous jouerons sur l'ensemble des dépenses », annonce Michel Roger.

## « La crise internationale est toujours là »

Pour le budget primitif, voté par le Conseil national en décembre dernier, le gouvernement avait tablé sur 843 millions d'euros de recettes et 937 millions d'euros de dépenses pour le pays en 2011. Chiffres qui creusaient un déficit de 94 millions d'euros.

Au terme du premier trimestre d'exercice 2011, le gouvernement souhaite désormais « prendre des mesures de prudence budgétaire » pour élaborer le budget rectificatif, avec l'objectif de réduire ce déficit prévisionnel.

Michel Roger s'en explique : « Les recettes du premier trimestre 2011 progressent par rapport à 2010, mais les signes de reprises sont inférieurs à nos prévisions. Nous ne retrouvons pas le niveau d'avant la



Pour Michel Roger, l'objectif de ces économies est de réduire le déficit de 94 millions d'euros annoncé dans le budget primitif 2011. (Photo Eric Dulière)

crise et la reprise plus faible dans les pays voisins impacte également notre TVA. » Et de renchérir : « La crise internationale est toujours là et les problèmes financiers dans les pays périphériques de la zone Euro ne créent pas un climat d'optimisme. »

De plus, le ministre d'État ne souhaite pas que le fonds de réserve constitutionnel de la Principauté (environ 2 milliards d'euros de liquidités et des biens immobiliers) serve de « banque du gouvernement » et comble les déficits du budget. « Le fonds de réserve doit être destiné à la capitalisation. »

## « Indépendance financière »

Aussi, le gouvernement entend, par les arbitrages qu'il va pratiquer sur les dépenses de l'État, « faire retrouver au fonds de réserve son rôle de réserve stratégique pour faire face à d'éventuelles crises internationales. Il n'y a pas le feu à la maison : Monaco n'a pas de dettes mais notre territoire est petit et nous nous devons d'éliminer toute perspective d'endettement », précise Michel Roger. « Monaco est un État souverain, mais cette souveraineté est formelle si elle ne s'accompagne pas d'une indépendance financière. »

En voulant « dépenser moins pour dépenser mieux », le ministre et ses conseillers entendent privilégier les secteurs porteurs d'attractivité pour créer un courant de relance en Principauté.

Toutes les politiques engagées vont être examinées d'ici à la fin du mois de juin, date à laquelle sera déposé le projet de budget rectificatif au Conseil national.

« Nous allons revoir toutes nos interventions, en privilégiant les recettes de TVA interne. Le gouvernement n'est pas pessimiste et croit en l'avenir de la Principauté. »

CÉDRIC VERANY  
cverany@monacomatin.mc

## Budget 2010 : un déficit de 78 millions d'euros

L'année 2010 est loin derrière. Le gouvernement peut, aujourd'hui, fixer les chiffres du budget de l'an passé : 760 millions d'euros de recettes pour 838 millions de dépenses... Le déficit est donc de 78 millions d'euros. Un chiffre record que Marco Piccinini, conseiller de gouvernement pour les Finances et l'Économie, nuance en notant que « le résultat de ce déficit est impacté, par

27 millions d'euros, par le rachat de la résidence Athéna par le fonds de réserve constitutionnel ».

### Dépenses en hausse

Néanmoins, si les recettes de l'année écoulée se sont accrues de 2 % grâce aux recettes fiscales, les revenus de l'État sont globalement en baisse (baisse de 8 millions d'euros pour la redevance SBM et Monaco Telecom ; baisse de 6 mil-

lions d'euros sur les revenus immobiliers). Comparativement, les dépenses de l'État ont progressé, en 2010, de 33 millions d'euros, particulièrement dans les dépenses de fonctionnement (+ 16,5 millions d'euros) et celles d'intervention publiques (+ 6 millions d'euros), dont 5 millions ont été consacrés à la fameuse campagne de communication institutionnelle.

## L'administration va montrer l'exemple

Faire des économies structurelles, réduire les frais de fonctionnement. Dans le plan de rigueur budgétaire que dessine le gouvernement, les services de l'administration vont montrer l'exemple. « En réduisant notre train de vie », annonce Michel Roger. « Ces mesures touchent le fonctionnement courant, pas le personnel. Il n'y aura ni suppression de postes, ni gel de recrutement. Nous allons maîtriser les frais de fonctionnement, les dépenses. »

Et le ministre d'État a eu une idée pour jongler avec les postes des services de l'État : « Nous allons redéployer les postes.

Concrètement, en permanence, des postes se libèrent, suite à des départs en retraite, des démissions, des mises en disponibilité. Aujourd'hui, il ne sera pas directement remplacé. Mais nous discuterons avec le chef de service pour voir si le renouvellement de ce poste est justifié ou bien si on peut réaffecter ce poste dans un autre service ».

La nouvelle a été annoncée en début de semaine par le ministre d'État aux chefs de service. Et il justifie : « Nous sommes dans un monde qui change, l'administration doit s'adapter. »